Sciences Po Bordeaux

Droits et libertés fondamentales en Europe

Descriptif

Le but du cours est de dresser un panorama large de la garantie des droits fondamentaux assurée notamment dans le cadre de la Convention européenne des droits de l'Homme (CEDH). Il s'agit là de questions essentielles. D'une part, parce que la protection nationale des droits de l'Homme est largement influencée par les « standards minimums » posés par la Cour de Strasbourg. D'autre part, car les droits protégés renvoient à d'importantes questions de société : bioéthique, lutte contre le terrorisme, laicité… Après une introduction revenant sur la notion de droits de l'Homme, le cours est consacré à la garantie offerte par la CEDH. La première partie (« la protection des droits ») est consacré au rôle de la Cour en tant que garante mais aussi qu'interprète des droits de la CEDH. La seconde partie (les « droits protégés ») permet d'évoquer les droits relatifs à la dignité humaine (droit à la vie, interdiction de la torture…), les droits procéduraux (procès équitable…), le droit à la vie privée et les grandes libertés (religion, expression, association…).

En bref

Année : 2 | Deuxième année

Contacts

Responsable(s)

Szymczak David
d.szymczak@sciencespobordeaux.fr

© Sciences Po Bordeaux - Tous droits réservés.
Ces informations sont données à titre indicatif.

© Sciences Po Bordeaux - Tous droits réservés.
Ces informations sont données à titre indicatif.